

Décision

Générale

colonial

Décision n° 421 30 avril 1938

n° 421 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 avril 1938

Numéro JO

n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro

30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Toscano, inspecteur principal de la police judiciaire, chef du Service de la sûreté.